

## Economie

### **Dettes publiques : un endettement soutenable mais une augmentation continue « préoccupante »**

Le coût de la crise du Covid-19 a porté la dette publique française au-delà de 2600 milliards d'euros, soit près de 120% du produit intérieur brut (PIB). Une commission d'experts présidée par l'ancien ministre de l'économie et des finances Jean Arthuis vient de remettre son rapport sur la question de la soutenabilité de la dette liée au Covid.

Le recours à l'endettement, nécessaire, a entraîné une hausse des dépenses publiques sans précédent en temps de paix. Voilà le constat dressé par le rapport intitulé « Nos finances publiques post-Covid-19 : pour de nouvelles règles du jeu » remis le 18 mars 2021 au président de la République.

La crise sanitaire a dégradé durablement les comptes publics. « *En 2020, le déficit des administrations publiques pourrait se situer aux alentours de 9% du PIB (contre 3% en 2019 et 2,5% en 2018), soit un niveau supérieur aux dernières grandes crises connues (7,5% en 2009).* » Mais les **mesures mises en place ont protégé les Français et soutenu l'activité économique.**

Les experts affirment que c'est **la dynamique de l'endettement qui est inquiétante.** Le rapport souligne ainsi deux points :

Le contexte exceptionnel ne doit pas masquer que l'endettement de la France est en **constante progression depuis 50 ans ;**

Maitriser l'endettement public est **un enjeu de souveraineté** puisque « *une part importante de la dette française est détenue par des non-résidents, dans un contexte d'internationalisation des marchés de dettes souveraines.* »

Face à cette situation, la commission suggère que les finances publiques reposent sur trois piliers avec : ...

\*(Source : Vie publique / République Française)